



**Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués
du 30 avril 2015
au restaurant de l'Avenir à Remaufens**

Présents :

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la Veveyse,
Attalens : Savoy Michel - *Bossonnens* : Cottet Dominique, Gambin Maurice, Menoud Anne-Lyse –
Châtel-St-Denis : Allaman Jérôme, François Pilloud – *Granges* : Zimmermann Pascale – *Remaufens* :
Tâche Jérôme, Olivier Volkart – *St-Martin* : Cédric Borer, Gérard Buchs - *Semsaies* : Bethoud
Noémie – *Le Flon* : Beaud Nathalie – *La Verrerie* : Vial Pierre.

19:15 - Les membres du Comité de direction (**CD**) : Colliard Damien, Dayer Firmin, Emonet Sylviane,
Furter Béatrice, Gothuey Sandra, Menoud Laurent, Michellod Savio, Vauthey Caroline, Wittenwiller
Anne-Lise, La directrice : Bourqui Jacqueline.

Excusés :

Délégués :

Attalens : Blunski André, Lapierre Luciane, Perroud Pierre-Alain, Savoy Robert, Vulliens Jacques-
André,

Châtel-St-Denis : Bavaud Thierry, Ducrot Charles, Genoud François, Genoud Anita, Maillard Daniel,
Granges : Houriet Christiane

Semsaies : Pascal Grivet

Le Flon : Marmier Jean-Patrice

La Verrerie : Vial Thierry

Membre du comité de direction : Fahrni Marc, La Verrerie,

Invités présents :

Centre de puériculture : Vauthey Sophie

Responsable aide et soins à domicile : Guillaume Claude Eveline

Responsable ambulances : Burger Daniel

Responsable immeubles : Colliard Louis

Service des curatelles : Baudin Andrey Pascale

Membres du bureau de direction : Dumas Carole : responsable finances et informatique - Perrin

Nathalie : responsable Ressources Humaines.

Invités excusés : De Vargas Katia, Iriarte Colette, Caroline Meyer

Présence de la Presse :

La Liberté : M. Sanchez

Le Messager : Excusé

La Gruyère : Excusé

Début : 20h00

Fin : 21h15

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du pv de l'Assemblée générale du 05.11.2014
4. Présentation des comptes 2014
5. Présentation du bilan consolidé
6. Rapport de la fiduciaire MGI Group Fiduciaire SA, vérificatrice des comptes du RSSV
7. Approbation des comptes 2014
8. Présentation du crédit d'investissement « changement fenêtres »
9. Approbation du crédit d'investissement « changement fenêtres »
10. Démission/élection
11. Divers

M. le Préfet Michel Chevalley, Président de l'assemblée, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, remercie la Commune de Remaufens pour son accueil et salue M. Stéphane Sanchez représentant de la Liberté.

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués

Aucune remarque n'étant faite quant à la convocation et à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée apte à délibérer. Toutes les communes sont représentées ; 35 bulletins de vote ont été distribués, ce qui fixe à 18 voix la majorité absolue en cas de vote.

2. Désignation des scrutateurs

Mme Pascale Zimmermann et M. Jérôme Tâche sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 5 novembre 2014

Le PV est approuvé à l'unanimité par les délégués. Le président remercie son auteure pour sa rédaction.

4. Présentation des comptes 2014

Mme Bourqui se réjouit de présenter les premiers comptes effectués par centres de charges, révélant le fonctionnement de la première année complète d'exploitation de l'immeuble et du service officiel des curatelles.

Chaque délégué ayant reçu le rapport d'activité – comptes 2014, les différents comptes seront vus page par page.

« administration générale » comptes d'exploitation 2014 - Pages 18-19

Répartition des frais de l'administration générale du RSSV :

- 50 % à charge de l'Aide et soins à domicile
- 50 % à charge de l'administration générale

Dépenses

3 Charges du personnel	247'324.00
4 Charges matière & transport	406.00
5 Autres charges d'exploitation	<u>30'936.00</u>
Total des dépenses	278'666.00

Recettes

6 Produits d'exploitation	28'960.00 (mandat CODEMS-prestations Service curatelles-intérêts)
Total des recettes	28'960.00

Différence portée en diminution du capital RSSV

249'706.00.

« Immeubles » - Pages 21-22

Le budget « immeubles » approuvé par l'assemblée de mai 2014, présentait la situation dans son scénario le moins favorable. La venue du home Le Châtelet, dès le 1^{er} septembre 2014, a engendré des recettes pour un montant de CHF 103'200.00.

M. Louis Colliard, responsable des immeubles a commencé son activité le 1^{er} juin 2014.

Deux constats :

- Les chiffres transmis par l'HFR concernant l'exploitation des immeubles étaient fiables.

- L'immeuble a été assez rapidement occupé, éliminant ainsi le scénario le moins favorable.

Dépenses

3 Charges du personnel	87'200.00
4 Charges matière & transport	316.00
5 Autres charges d'exploitation	156'586.00
Total des dépenses	244'102.00

Recettes

6 Produits d'exploitation & mandat	189'236.00 (locations)
Total des recettes	189'236.00

Différence portée en diminution du capital RSSV

54'866.00

« Immeubles – investissement »

1 Rénovations

AD printemps 2014, décision	200'000.00
AD automne 2014, décision	100'000.00

Utilisation 2014 114'961.00
(*Rafraîchissement des locaux pour accueil du Châtelet, du centre de puériculture, de l'ASDV, y.c. informatique et partiellement CMV.*)

Solde à disposition 185'039.00

2 Crédit étude

AD printemps 2014, demande	200'000.00
Utilisation 2014 (Etude des plans)	550.00

Solde à disposition 199'450.00.

« Aide et soins à domicile » ASDV - Page 35-40

Mme Bourqui rappelle que le réseau a passé les 10 ans d'activité en 2014. Quelques tableaux comparatifs permettent de mesurer son évolution.

Evolution de la répartition des heures à facturer entre 2005-2014		
	2005 - %	2014 - %
Economie familiale	54	31
Soins de base	32	39
Examen et traitement	13	19
Evaluation et conseil	1	9
Soins de base psy *		2

* Inexistant en 2005

Evolution des contingences professionnelles entre 2005-2014		
	2005 - %	2014 - %
Auxiliaires	9.30 EPT	9.6 EPT
ASSC/AF	4.5 EPT	6.45 EPT
Infirmiers	6.45 EPT	10.65 EPT

La composition du personnel a changé en faveur de compétences plus élevées.

Comparaison du nombre de patients selon catégorie		
	2005	2014
AVS	229	300
AI	44	42
Autres	99	132

Au total : 372 patients en 2005 / 474 patients en 2014 soit une augmentation de 27%.

Progression des interventions 2005-2014 :

	2005	2014	Différence	En %
Heures à facturer	24'860	29'546	4'686	+19 %
Nombre d'interventions	22'249	40'460	18'211	+82 %
Temps moyen d'une intervention	1h05	42'	./ 0.4	-36 %

Le temps moyen d'une intervention, passé de 1h05' à 42', démontre une activité devenue plus frénétique sur l'ensemble du service, impliquant, en corollaire, plus de déplacements.

Après les tableaux comparatifs entre 10 ans d'activité, les comptes 2014 sont parcourus page après page :

Dépenses

3 Charges du personnel	2'992'843.00
4 Charges matière & transport	143'838.00
5 Autres charges d'exploitation	191'195.00
Total des dépenses	3'327'876.00

Recettes

6 Produits d'exploitation	1'525'011.00
Subventions cantonales	469'666.00
Autres recettes	5'770.00
Total des recettes avant subventions communales	2'000'447.00

Montant à charge des communes

1'327'429.00.

« Indemnités forfaitaires » page 41-42

Dépenses

5 Indemnités forfaitaires	350'900.00
---------------------------	------------

Recettes

6 Remboursement IF par communes	350'900.00
---------------------------------	------------

Acomptes déjà facturés	339'000.00
------------------------	------------

Différence à facturer aux communes 11'900.00.

« Centre de puériculture » - page 46-46

Dépenses

3 Charges du personnel	84'514.00
4 Charges matière & transport	1'388.00
5 Autres charges d'exploitation	<u>2'648.00</u>
Total des dépenses	88'550.00

Recettes

60 Produits d'exploitation	9'463.00
695 Subventions cantonales	16'918.00

Total des recettes avant Subventions communales	26'380.00
--	-----------

Montant à charge des communes 62'170.00.

« Service officiel des curatelles » page 49-52

1^{ère} exercice complet pour le service.

Dépenses

3 Charges du personnel	147'858.00
4 Charges matière & transport	2'243.00
5 Autres charges d'exploitation	<u>27'879.00</u>
Total des dépenses	177'980.00

Recettes

6 Produits d'exploitation	8'833.00
Total des recettes avant Subventions communales	8'833.00

Montant à charge des communes 169'147.00.

5. **Présentation du bilan consolidé RSSV** page 7-16

Mme Bourqui présente le bilan consolidé au 31.12.2014 par les tableaux ci-dessous :

Montant à charge des communes			
	Résultat 2014	Acomptes facturés	solde
ASDV-puériculture	1'389'600	1'517'130	127'530 en faveur des communes
Indemnités forfaitaires	350'900	339'000	11'900 à charge des communes
Service officiel des curatelles	169'146	178'460	9'313 en faveur des communes
Ambulances Sud fribourgeois	115'587	184'944	69'356 en faveur des communes
Résumé global : différence compte 2014 – budget 2014			
	Résultat	Budget 2014	Différence
A charge des communes /diminution du capital	2'329'805	2'731'434	401'629

Pour mémoire : utilisation du capital du RSSV résultant des retours de l'HFR	
Solde au 01.01.2013	435'409
Résultat du compte RSSV-AG 2013 (50 % de la charge administrative de l'administration générale)	./. 42'847
Résultat du compte RSSV-AG2014 (50 % de la charge administrative de l'administration générale)	./. 249'707
Résultat du compte immeuble 2014 Charges de l'immeuble partiellement non occupée durant 4 mois)	./. 54'866
Solde au 31.12.2014	87'989

Bilan consolidé RSSV – ASF (Veveyse) au 31.12.2014

Actif

Disponible	66'798
Débiteurs	423'351
Actifs transitoires	187'392
Actifs immobilisés	206'627
TOTAL	884'168

Passif

Créanciers divers	162'078
Dettes vis-à-vis d'institutions publiques	236'199
Passifs transitoires	223'057
Provisions - réserves	61'447
Fortunes au 31.12.2014	201'387
TOTAL	884'168

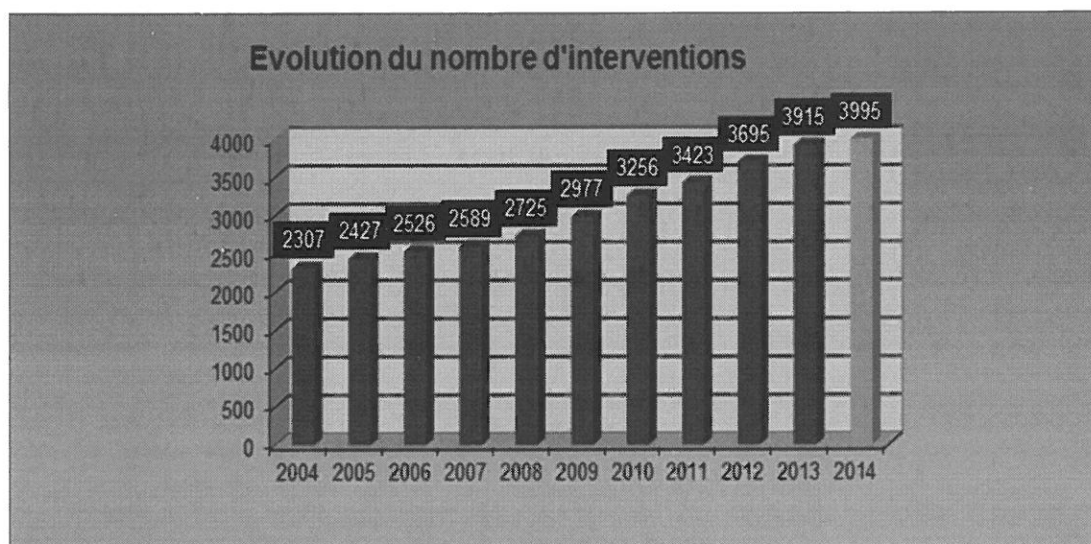
M. Le Président remercie Mme Bourqui pour ses explications.
Aucune question n'est posée.

6. **Rapport de la fiduciaire MGI Group Fiduciaire SA**

M. Damien Colliard président du comité de direction fait lecture du rapport.
A savoir que ce n'est qu'après avoir pris connaissance du rapport d'Ernst & Young SA, fiduciaire vérificatrice des comptes de l'ASF, que la fiduciaire vérificatrice des comptes du RSSV rend son rapport.
Une copie de ces rapports figure dans le Rapport RSSV 2014.

« ASF ambulances » page 61-64

La présentation des comptes ASF est faite par Mme Bourqui :
En 10 ans, est constatée une augmentation significative de 73 % du nombre d'interventions.
D'un point de vue comptable, il s'agit d'une année exceptionnelle. L'amortissement prévu pour les véhicules n'a pas été activé, la livraison du véhicule ayant été retardée.
L'augmentation des recettes, découlant des tarifs convenus avec les assurances, a encore progressé.



Dépenses

Charges du personnel	605'613.00
Charges matière & transport	60'125.00
Autres charges d'exploitation	<u>62'210.00</u>
Total des dépenses	727'948.00

Recettes

Produits d'exploitation	614'361.00
-------------------------	------------

Montant à charge des communes 115'587.00

M. le Président remercie Mme Bourqui de sa présentation des comptes 2014. Il remercie également tous les responsables de service pour leur excellent travail.

Il demande à l'assemblée s'il y a des questions ? **Pas de question.**

7. **Approbation des comptes**

- Les comptes du RSSV tels que présentés – Administration générale – Immeubles - Aide et soins à domicile – Indemnités forfaitaires – Centre de puériculture - service officiel des curatelles - ASF Ambulances - **sont approuvés à l'unanimité par les délégués.**
- Le bilan consolidé **est approuvé à l'unanimité par les délégués.**
- Les rapports des fiduciaires sont acceptés. Les délégués donnent décharge aux fiduciaires, ainsi qu'au Comité de direction.
Approuvés à l'unanimité par les délégués.

Le Président remercie le Comité de direction, la Commission Immeubles, ainsi que la direction et le personnel administratif pour leur immense travail et dit être très heureux que les communes réitèrent leur confiance au RSSV.

8. **Présentation du crédit d'investissement « changement fenêtres »**

M. Laurent Menoud, président de la commission immeubles (CI) présente la demande de crédit d'investissement de CHF 140'000.-- concernant le changement complet de 86 fenêtres sur les anciens bâtiments.

But de la dépense :

Les fenêtres ne répondent plus à aucune norme thermique et il y a lieu de les remplacer afin d'effectuer des économies d'énergie.

Le bâtiment « Rte des Misets » étant placé sous protection du service des biens culturels (Sbc), les façades ne pourraient être modifiées quand bien même l'affectation du bâtiment changerait. Toutefois, selon le Sbc, la qualité des fenêtres doit être du bois ou du bois-métal. Les prix sont basés sur des fenêtres bois-métal, verre isolant « triple-vitrage ».

Si le crédit est accepté, les travaux seront effectués en une étape.

Plan de financement :	CHF
Par un emprunt bancaire de	140'000
Charges 2016 et ss	2'800
Intérêts passifs 2 %* sur 140'000	4'200
Amortissement 3 %	
Total des charges futures	7'000

* taux à négocié

- Mme Vauthey dit que l'octroi de subventions se fait si l'on inclut la toiture ? est-il prévu de le faire ?
- M. Menoud répond que pour l'instant il n'est pas prévu de toucher à l'enveloppe du bâtiment.

9. **Approbation du crédit d'investissement « changement fenêtres »**

Aucune question n'étant posée, la demande de crédit peut passer au vote.

Les délégués acceptent à l'unanimité cette demande de crédit de CHF 140'000.--.

10. Démission/élection

Suite à la démission M. David Hunziker au CC de Semsales et de ce fait au CD, M. Damien Colliard propose, pour le remplacer au Comité de direction (CD), Mme Caroline Vauthey, fraîchement élue au CC de Semsales.

Mme Vauthey est élue au CD à l'unanimité par les délégués.

Pour information, M. Laurent Menoud a remplacé M. Hunziker au bureau du Comité et devient également vice-président du CD.

Un tout grand merci à M. Hunziker pour le travail effectué et bienvenue à Mme Vauthey au sein du CD.

11. Divers

M. Laurent Menoud, président de la Commission immeubles (CI) présente la situation du site « en projet » pour permettre à cette commission d'aller de l'avant.

Quelle stratégie pour l'avenir des parcelles et des bâtiments ?

Aspects stratégiques

- La CI et le CD du RSSV doivent se projeter dans « l'après-Châtelet », c'est-à dire maintenant !... 2 ans c'est court quand on parle d'aménagement.
- Ces réflexions se font dans le contexte fixé par les communes, soit le fait de :
 - Rentabiliser les parcelles et les immeubles
 - Assurer la finalité médico-sociale dans les choix.

Cette présentation a pour but :

- Informer les délégués du RSSV sur l'avancement des réflexions quant à l'avenir des parcelles et bâtiments.
- Que les CC puissent donner leur avis sur des points essentiels (décision de principe) pour la suite du projet.

Contexte :

- Les délégués ont accepté une demande de crédit de CHF 200'000.— pour aller de l'avant avec les réflexions et études liées à l'avenir
- Un mandat a été donné au Bureau Page Architectes (CHF 12'000.--) qui a travaillé sur une étude de faisabilité = étude de potentiel dans le but d'établir une 1^{ère} proposition en tenant compte des éléments d'aménagement du territoire – PAD-RCU, volumes construits et espaces à disposition), des « besoins futurs » et du contexte urbain du site (densification).
- Ce travail a été présenté à l'Assemblée des Communes de la Veveyse en novembre 2014 et chaque commune a été sollicitée pour donner son avis.

Retour des communes :

- Toutes les communes de la Veveyse ont donné réponse. Parmi celles-ci, des remarques ont été émises quant à des aspects architecturaux. Le fait que les futurs projets soient autofinancés a également été confirmé.
- La commune de Châtel-St-Denis a demandé un temps de réflexion afin d'intégrer une approche plus large : suite aux retours positifs de la part du CG en mars, elle développe un projet concernant une nouvelle école – salle de gym (site « Cardinal » et des logements de type LSI (site « Misets »).

Retour de Châtel-St-Denis et influence sur le projet :

Il y a deux options à considérer pour le RSSV afin de collaborer et permettre à Châtel-St-Denis de développer les projets « écoles et LSI » :

1. Le RSSV vend la parcelle N° 4961 (1300 m²)
2. Le RSSV octroie un droit de superficie sur cette parcelle (DPP).

Du côté du RSSV : accent à donner sur la parcelle N° 42

- Afin de gérer les locataires et les bâtiments de façon optimale, il est nécessaire de réfléchir en séquence : soit planifier un nouveau bâtiment (CMV-new) afin de libérer le bâtiment « 1972 ». Cela permettra de réaliser des travaux d'adaptation sur le bâtiment « 1972 » et le valoriser dans un but médico-social.
- Afin de répondre aux attentes des communes, le meilleur choix pour le projet « CMV-new » serait un partenariat public privé (PPP).

Quelles suites ?

La CI et le CD poursuivent, en collaboration avec la commune de Châtel-St-Denis, les réflexions et démarches dans les domaines suivants :

- Rendez-vous avec l'urbaniste – mai 2015
- Retour des communes sur : vendre ou prêter la parcelle N° 4961 – mai 2015
- PPP sur une partie de la parcelle N° 42 = nouveau CMV – mai 2015
- Rencontre avec les voisins (PAD actuel à faire évoluer ou PAD*) – juin 2015
- Mandat urbaniste en collaboration avec Châtel-St-Denis : quelles possibilités de densification et dans quel cadre de temps ? – septembre 2015
- Si le principe d'un « PPP » est accepté par les communes, choix du RSSV et des communes pour le partenaire de réalisation du nouveau CMV – novembre 2015.

Merci de votre attention, la discussion est ouverte. Pas de question.

M. le préfet remercie M. Menoud de sa présentation.

Plus personne ne demandant la parole, M. le président clôt la séance sur ces quelques mots : pour le RSSV 2014 restera dans les annales avec la reprise des bâtiments de l'ancien hôpital, le déménagement de l'aide et soins à domicile et du Centre de puériculture.

Ce début d'année a aussi été marqué par la magnifique inauguration du Centre Médical de la Veveyse le 23 avril et le 25 les portes ouvertes de l'Aide et soins à domicile.

Il réitère ses remerciements au Comité de direction, à la Commission immeuble, à Madame la directrice et toute l'administration.

Egalement un grand merci à Mme Dumas, à Mme Perrin, à Mme Guillaume, à Mme De Vargas, absente ce soir et remplacée par Mme S. Vauthey, à Mme Meyer en congé maternité et remplacée par Mme Baudin Andrey, à M. Burger (ASF) et à M. Louis Colliard, responsable des immeubles pour leur immense travail.

Il souhaite une bonne retraite à Mme Jacqueline Emonet (ASD).

Merci aussi à vous Mesdames et Messieurs les délégués.

Merci à la commune de Remaufens qui nous a reçus et nous offre pour le verre de l'amitié.

La séance est levée.

Châtel-St-Denis, le 30 avril 2015

PV approuvé le 4 NOVEMBRE 2015


La Secrétaire : Michèle Jaccard Pugin


Le Président : Michel Chevalley